

COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HIPPOLYTE  
DE LA SEANCE DU 20 JUILLET 2020**

Sous la présidence de Monsieur Claude HUBER, Maire.

Le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Le maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Présents : M. HUBER Claude, Maire, Mmes et MM. BLEGER Philippe et KOEBERLE Isabelle, adjoints et DUMORTIER Bruno, FRANTZ Jean-Michel, HEYBERGER Danielle, KLEIN Jean-Marie, KLEIN Sébastien et RAFFATH Florence, conseillers municipaux.

Absents excusés et non représentés : MM. SIMON Grégory et STINNER David

Absente non excusée : Mme HUMBRECHT Dominique

Ont donné procuration :

M. BOSSERT Raphaël à Mme KOEBERLE Isabelle

Mme SCHOHN Béatrice à M. HUBER Claude

M. ZIRGEL Jean-Luc à M. BLEGER Philippe

Désignation du ou de la secrétaire de séance : Mme SCHAEFFER Christiane, Secrétaire Générale de Mairie.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2020
2. Cabinet médical : attribution des marchés
3. Points divers et communication

**Point n° 1 (54/2020) - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS DU 6 JUILLET 2020 ET DU 10 JUILLET 2020**

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

**Point n° 2 (55/2020) - CABINET MEDICAL : ATTRIBUTION DES MARCHES**

Le maire fait part du résultat de la consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement du cabinet médical.

Vu la délibération n° 74/2016 du 12 décembre 2016 portant sur la création d'un local médical dans la Résidence Charles Bléger,

Vu la délibération n° 63/2019 du 18 novembre 2019 portant sur le lancement de la consultation des entreprises,

Vu la proposition de la commission d'appel d'offres réunies le 10 juillet 2020,

Le conseil municipal

**DECISE** d'attribuer les marchés aux entreprises désignées ci-après :

Lot		Entreprise	Montant HT
N°	Objet		
01	Gros-œuvre	SCHRAMM Riquewihr	8 580.50
02	Menuiserie aluminium laqué	RAESER Sélestat	1 941.38
03	Serrurerie	GROELL Ostheim	2 823.48
04	Cloisons-doublages-faux plafonds	RAVALLI Marckolsheim	12 000.00
05	Menuiserie intérieure	RAESER Sélestat	5 035.73
06	Chapes	BERGER Sundhouse	3 500.00
07	Carrelage - Faïences	BERGER Sundhouse	2 700.00
08	Revêtements de sols collés	SCHNECK Colmar	3 000.00
09	Peinture	LAMMER Wihr au Val	4 500.00
10	Installations sanitaires	C2S Holtzwihr	7 155.81
11	Electricité - chauffage - VMC	PRESTELEC Beblenheim	11 500.00
Montant total :			62 736.90

**AUTORISE** le maire à signer les contrats et tous les documents se rapportant à ces travaux.

Adopté par 12 voix POUR dont 3 procurations.

### **Point n° 3 (56/2020) - POINTS DIVERS ET COMMUNICATION**

#### 3.1 - Désignation de délégués dans les commissions de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé propose d'intégrer des conseillers municipaux dans les commissions intercommunales permanentes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** les conseillers municipaux comme suit :

Commission	Nom-prénom
Economie	HUBER Claude
Environnement	HUBER Claude
Culture et communication	HEYBERGER Danielle
Infrastructures, patrimoine et transition énergétique	BLEGER Philippe
Finances et tourisme	BLEGER Philippe
Petite Enfance	KOEBERLE Isabelle

Adopté par 12 voix POUR dont 3 procurations.

#### 3.2 - Demande d'agrément de garde-chasse particulier

M. REDELSPERGER Jean-Marie, locataire du lot de chasse n° 5, sollicite l'agrément, en qualité de garde-chasse particulier, de M. STOEHR Sébastien, né le 5 juillet 1973 à Colmar, demeurant 37 rue de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée à Grussenheim.

- Vu le cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin de la période 2015-2024,
- Vu l'article 31 de l'annexe de l'arrêté préfectoral 2014183-0004 du 2 juillet 2014 du cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**EMET** un avis favorable à l'agrément, en qualité de garde-chasse particulier du lot de chasse n° 5, de M. STOEHR Sébastien, sous réserve de l'obtention d'un avis favorable de la part de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Adopté par 12 voix POUR dont 3 procurations

### 3.3 - Location du cabinet médical

Le maire informe que l'infirmier qui souhaite louer le cabinet médical pourrait s'associer à un masseur-Kinésithérapeute. Un projet de bail sera rédigé par un notaire et le conseil municipal devra se déterminer sur le montant du loyer lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 18 heures cinquante minutes.

Le Maire  
HUBER Claude



## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2020
2. Cabinet médical : attribution des marchés
3. Points divers et communication

<b>Tableau des signatures</b> pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 20 juillet 2020 de la commune de SAINT-HIPPOLYTE			
<b>Nom – Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
HUBER Claude	Maire		
BLEGER Philippe	Adjoint au maire		
BOSSERT Raphaël	Adjoint au maire	Excusé Procuration à KOEBERLE Isabelle	
KOEBERLE Isabelle	Adjointe au maire		
DUMORTIER Bruno	Conseiller municipal		
FRANTZ Jean-Michel	Conseiller municipal		
HEYBERGER Danielle	Conseillère municipale		
HUMBRECHT Dominique	Conseillère municipale	Absente	
KLEIN Jean-Marie	Conseiller municipal		
KLEIN Sébastien	Conseiller municipal		
RAFFATH Florence	Conseillère municipale		
SCHOHN Béatrice	Conseillère municipale	Excusée Procuration à HUBER Claude	
SIMON Grégory	Conseiller municipal	Excusé	
STINNER David	Conseiller municipal	Excusé	
ZIRGEL Jean-Luc	Conseiller municipal	Excusé Procuration à BLEGER Philippe	